



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du Préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 25 juillet 2013

Dossier de presse

**Fonds de garantie à l'initiative des femmes :
Signature d'une convention de garantie pour la gestion du FGIF**



Jeudi 25 juillet 2013, à 17h00, en préfecture

Signature de la convention relative à la gestion territoriale du fonds de garantie à l'initiative des femmes entre Laurent PRÉVOST, préfet de la Martinique, et Justin PAMPHILE, président de l'association Initiative Martinique

Contact presse

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-23 ou 06-96-31-28-03
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

CONTEXTE

La Ministre des droits de Femmes précise à toutes occasions que les inégalités entre femmes et hommes sont partout.

Elles existent aussi dans l'entrepreneuriat, c'est la raison pour laquelle le gouvernement s'est engagé à développer l'entrepreneuriat féminin.

Constat

La France accuse un retard plus marqué que ses voisins d'Europe.

Moins de **3%** des françaises sur la tranche d'âge 18-64 ont créé une entreprise – contre **4.5%** en Allemagne, **5.2%** au Royaume Uni et plus de **10%** aux USA.

En Martinique plus de 30 000 femmes recherchent activement un emploi.

Dans ce contexte toute création d'entreprise soit pour créer sa propre activité ou portant la promesse de création d'emploi est une opportunité à saisir pour lutter contre le chômage.

Un plan est en préparation par le Gouvernement qui se déploiera autour de trois axes

1. Développer une orientation pour la mixité

L'Entrepreneuriat féminin sera promu dans le cadre des parcours individuels de formation, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. Des actions de lutte contre les représentations préconçues et sexuées des métiers seront prévues dans le cahier des charges du nouveau service public de l'orientation.

En Martinique avec NACRE, le Dispositif de l'ADIE en faveur des femmes des quartiers défavorisés et l'investissement de Contact Entreprise et FACE dans la population scolaire pour mieux faire connaître l'entreprise et développer la culture d'entreprendre.

Des formations sont programmées pour aider les agents de l'insertion, orientation et emploi à lutter contre les stéréotypes qui limitent le champ des possibles des filles et garçons (CIO) et des femmes et des hommes

2. Renforcer et compléter les prestations d'accompagnement

Des accords seront conclus en région, associant l'État, les régions et les délégations Régionales de la caisse des dépôts.

3. Faciliter l'accès au financement qu'il soit de droit commun ou spécifique.

Le Fonds de Garantie à l'Initiative des femmes (FGIF) sera renforcé.

Un fonds expérimental partenarial (CDC- Conseil Régional, organismes consulaires et banques privées) sera créé à titre expérimental (Poitou – Ile de France - Rhône Alpes et Aquitaine)

La signature de la convention entre la Préfecture de Martinique et Initiative Martinique participe à cette préoccupation.

Contact presse

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-23 ou 06-96-31-28-03

nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

ENTREPRENEURIAT FEMININ EN MARTINIQUE

- En Martinique l'INSEE révèle que 1 entrepreneur sur 3 est une femme ;
- 21% des créatrices sont âgées de moins de 30 ans contre 16% des créateurs.
- Plus de la moitié des créateurs d'entreprises ont au minimum le baccalauréat
- 40% des créatrices ont des diplômes supérieurs au baccalauréat contre 33% pour les hommes
- Les femmes sont plus diplômées que les hommes (22% ont le bac contre 19% pour les hommes)

Cependant on constate moins de mixité pour les créateurs d'entreprises :

- Les femmes sont le plus souvent créatrices dans le secteur des services ou du commerce.
- On peut noter qu'elles sont absentes du secteur activité financière et d'assurance.
- Très peu nombreuses en transports et entreposage.

- Les hommes en Martinique créent le plus souvent seuls leur entreprise (35% -H) et 26% - F
- Les femmes et les hommes se font accompagner par un organisme de soutien à la création d'entreprise de façon égale aujourd'hui.
- Les femmes s'adjoignent plus que les hommes à un membre de la famille ou au conjoint pour créer.
- Les entrepreneurs emploient majoritairement 1 à 2 personnes
 - 87.6% des entreprises créées par des femmes
 - 96.9% des entreprises créées par des hommes

- Les entreprises dirigées par des femmes emploient davantage de personnes :
6 emplois et plus : 5.3% par les entrepreneuses et 3.8% par des entrepreneurs

- Survie des entreprises après 3 ans :
59% des entreprises créées par des femmes
72% des entreprises créées par des hommes

- Survie au 5^e anniversaire : 54% des entreprises créées par les femmes survivent
Contre 59% des entreprises créées par des hommes

Contact presse

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-23 ou 06-96-31-28-03
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr